

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

INSCRIPTION SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.CGD13.FR, A PARTIR DU LIEN <https://myselect-paca.epsilon-informatique.net/g/regroupement-aix-marseille-universite>

1 - Cliquer sur s'inscrire

RÉGION SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

Inscription à la sélection

Regroupement Aix-Marseille Université

D.E. Infirmier

Inscription à la sélection d'entrée en Institut de Formation en Soins Infirmiers pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue (FPC).

Début des inscriptions : 17/01/2024
Fin des inscriptions : 09/03/2024

[Règlement](#) [S'inscrire](#) [Résultats](#)

▶▶▶ Ne pas oublier de prendre connaissance du règlement des épreuves de sélection

2 - Compléter la partie droite pour créer votre compte

Bienvenue sur **MySelect**

Email *

Mot de passe

Se souvenir de moi [Mot de passe oublié ?](#)

[Connexion](#)

Pas encore inscrit ?

Civilité
 Monsieur Madame

Prénom *

Nom *

Email *

J'accepte la politique de confidentialité et les conditions d'utilisation

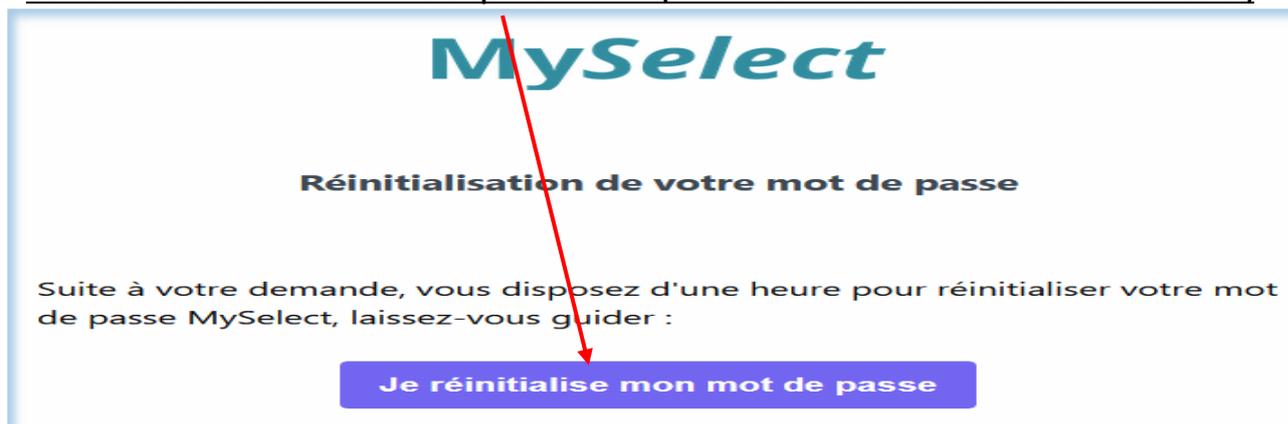
Merci ! Un email a été envoyé à l'adresse indiquée avec un lien d'activation qui vous permettra de définir votre mot de passe.

[Créer mon compte](#)

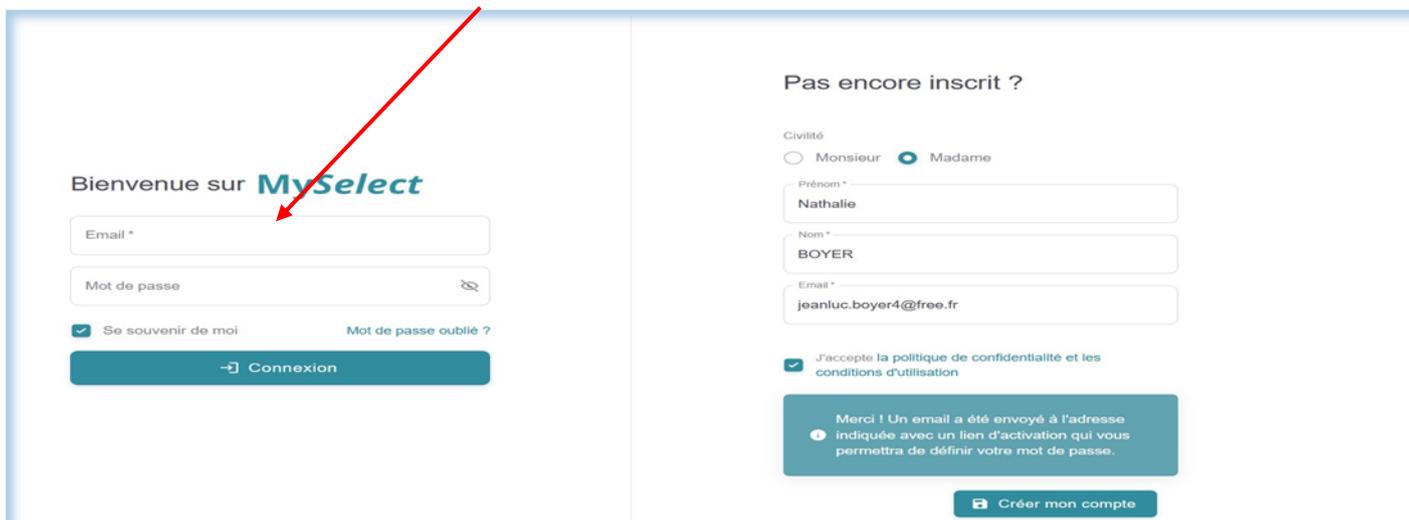
INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

3 - Initialiser votre mot de passe

- Consulter votre boîte mail afin de cliquer sur le lien (ATTENTION : Vérifiez vos courriers indésirables)



- Après avoir créé le mot de passe, retourner sur le lien MySelect, s'identifier (partie gauche) et cliquer sur connexion :



INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

4 – Prendre connaissance des pièces à fournir, et cliquer sur « Débuter l'inscription »

Tous les dossiers doivent comporter les pièces suivantes :

- Une photo d'identité récente
- Un chèque de 140 € (ordre à voir notice de l'institut du 1er choix, page 2)
- L'attestation récapitulative
- Photocopie de la pièce d'entrée en cours de validité (hors permis de conduire)
- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum Vitae
- Photocopie du dernier diplôme valide
- Relevé de carrière et / ou Justificatifs 3 ans de cotisations sociales

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat de votre IFSI d'inscription (votre premier choix) au plus tard le **mercredi 06 mars 2024**.

Ou postés au plus tard le **mercredi 06 mars 2024 à 23:59** (cachet de la poste faisant foi).

Passé ce délai, aucun dossier ne sera accepté.

Tout dossier incomplet sera refusé.

J'atteste, avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter. *

▶ Débuter l'inscription

5 - Renseigner les choix

Télécharger la notice de l'IFSI CGD 13 en cliquant sur le nom de l'institut (partie gauche de l'écran)

MySelect

Choix institut Informations générales Titre d'inscription Pièces à déposer Validation

Choix institut

 IFSI AP-HM Hôpitaux CENTRE CAPELETTE Quota: 51	Notice	Choix 1 IFSI du CGD
 IFSI AP-HM Hôpitaux SUD Quota: 51	Notice	Choix 2
 IFSI AP-HM Hôpital NORD Quota: 51	Notice	
 Association IFSI Saint Jacques Quota: 36	Notice	
 IFSI du GCSPA site d'Aix-en-Provence C.H. Montperrin Quota: 24	Notice	

Retour > Suivant

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

5) Constitution du dossier d'inscription

- Renseigner toutes les pages et télé-verser les pièces demandées jusqu'à arriver à l'écran de validation.
- Vous avez la possibilité de compléter votre dossier en plusieurs fois à condition de ne pas valider définitivement votre inscription (le retour à l'inscription se fera comme au début du présent tuto en vous identifiant via le lien).

▶▶▶ Le clic « valider votre inscription » valide définitivement votre dossier d'inscription.



Validation

Tous les dossiers doivent comporter les pièces suivantes :

- Une photo d'identité récente
- Un chèque de 140 € (ordre : voir notice de l'institut du 1er choix, page 2)
- L'attestation récapitulative
- Photocopie de la pièce d'identité en cours de validité (hors permis de conduire)
- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum Vitae
- Photocopie du dernier diplôme valide
- Relevé de carrière et / ou Justificatifs 3 ans de cotisations sociales

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat de votre IFSI d'inscription (votre premier choix) au plus tard le **mercredi 06 mars 2024**.

Ou postés au plus tard le **mercredi 06 mars 2024 à 23:59** (cachet de la poste faisant foi).

Passé ce délai, aucun dossier ne sera accepté.

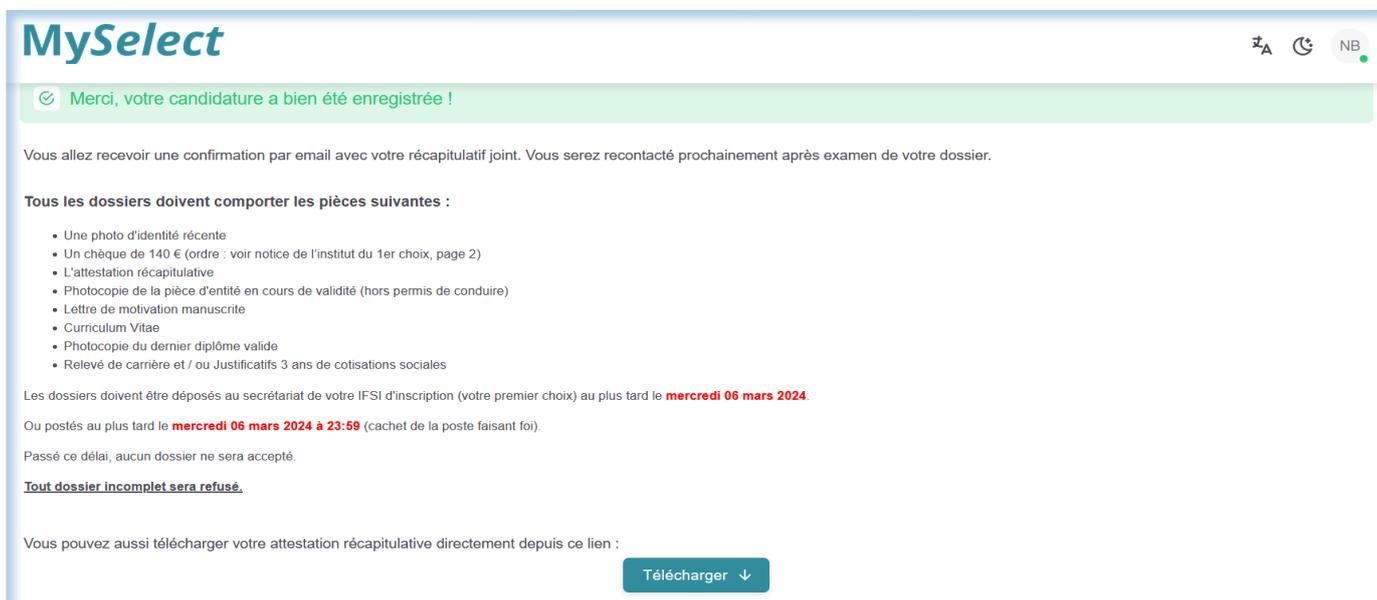
Tout dossier incomplet sera refusé.

☺ Je comprends qu'une fois mon inscription validée, je ne pourrais plus la modifier ni revenir en arrière.

Valider votre inscription *

Enregistrer

- Dès validation définitive de votre dossier d'inscription de votre dossier, il s'affiche l'écran ci-dessous :



MySelect

zA NB

☺ Merci, votre candidature a bien été enregistrée !

Vous allez recevoir une confirmation par email avec votre récapitulatif joint. Vous serez recontacté prochainement après examen de votre dossier.

Tous les dossiers doivent comporter les pièces suivantes :

- Une photo d'identité récente
- Un chèque de 140 € (ordre : voir notice de l'institut du 1er choix, page 2)
- L'attestation récapitulative
- Photocopie de la pièce d'identité en cours de validité (hors permis de conduire)
- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum Vitae
- Photocopie du dernier diplôme valide
- Relevé de carrière et / ou Justificatifs 3 ans de cotisations sociales

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat de votre IFSI d'inscription (votre premier choix) au plus tard le **mercredi 06 mars 2024**.

Ou postés au plus tard le **mercredi 06 mars 2024 à 23:59** (cachet de la poste faisant foi).

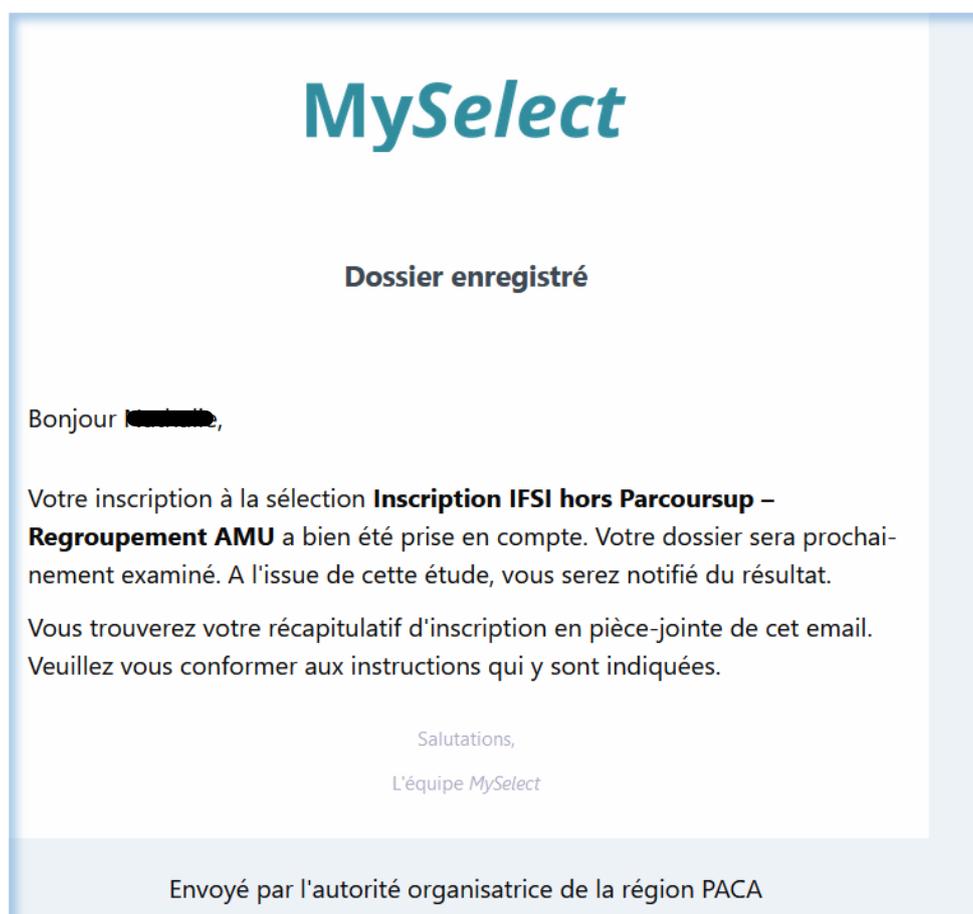
Passé ce délai, aucun dossier ne sera accepté.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Vous pouvez aussi télécharger votre attestation récapitulative directement depuis ce lien :

Télécharger ↓

6 - Consulter votre boîte mail afin d'imprimer votre récapitulatif d'inscription



Après votre inscription numérique finalisée, vous devez transmettre à l'IFSI en une seule fois et dans une enveloppe fermée :

- le récapitulatif d'inscription imprimé
- les pièces justificatives télé-versées
- le chèque des frais d'inscription

Transmission à l'IFSI via :

- dépôt du dossier au secrétariat IFSI, du Lundi au Vendredi de 9h30 à 16h30

OU

- courrier postal, à l'adresse suivante :

IFSI CGD 13 – 176, AVENUE DE MONTOLIVET – BP 50058 – 13375 MARSEILLE CEDEX 12